

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2025-068

L'an deux mille vingt cinq
Le dix-huit décembre
A vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 12 décembre 2025** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Christophe FOURNIER, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Christophe FOURNIER, Maire**.

Présents : M. Christophe FOURNIER, M. Christian SERVAGE, Mme Sheila MICHEL, M. Gilbert COLLINI, M. Laurent VALLIER, Mme Thérèse RAPHET, M. Éric BERTELOOT, Mme Estelle GAILLARD, M. Tanguy JON, M. Jean-Pierre BETEND, M. Jean-Jacques SIGNOUX, M. Francis MARCHAL, Mme Odile VIX, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Aurélie ROCHE, M. Mickaël MAISTRE.

Absents Excusés : Mme Angélique LENOBLE (pouvoir à M. Laurent VALLIER), M. Jean-Yves PERILLAT (pouvoir à M. Jean-Jacques SIGNOUX), Mme Corinne PASSERAT, M. Michaël JOLIVET-BALON, M. Lucas THABUIS, M. Johan CHEVRIER.

Objet de la délibération : Demandes de subventions

M. Christian SERVAGE expose,

Il est proposé au conseil municipal d'étudier les demandes de subventions présentées et de prévoir le budget à cet effet :

Nom de l'association	Montant sollicité
AMICALE DES POMPIERS	6000 €
FÊTE A P'TI BO	2500 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer les subventions suivantes :

Nom de l'association	Montant accordé	VOTES
AMICALE DES POMPIERS	3050 € Répartis comme suit : 1650 € fonctionnement et 1400 € pour travaux exceptionnels	1 abstention (M. Éric BERTELOOT) et 17 pour
FÊTE A P'TI BO	2500 €	Unanimité

Le Maire,
Christophe FOURNIER.



La secrétaire de séance,
Mme Sheila MICHEL.

